

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

L'ACCORD INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA CONSTRUCTION DU GAZODUC GALSİ SIGNÉ HIER

L'ALGÉRIE LIVRERA 8 MILLIARDS DE M³ DE GAZ DÈS 2012

Vous cherchez un Emploi?



Consultez notre rubrique en page 17

■ Loi des finances 2008

Les députés optent pour une légère réduction de l'IRG

(Page 2)

■ Sécurité énergétique européenne

L'Algérie et la Russie restent incontournables

(Page 7)

■ Agriculture

L'huile d'olive algérienne va se doter d'un label

(Page 10)

■ Entreprises

Speedy Algérie opérationnel

(Page 15)

La réunion algéro-italienne de haut niveau qui s'est tenue, hier, à Alghero, en Sardaigne (Italie), a été une occasion pour les deux parties d'aborder les questions bilatérales, notamment l'intensification des relations et de la coopération. Cette réunion d'une journée, la première du genre coprésidée par le président de la république, Abdelaziz Bouteflika, et le président du Conseil des ministres italien, Romano Prodi, vient en application du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé par les deux pays lors de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président italien Carlo Azeglio Ciampi, en janvier 2003. Des questions liées, entre autres à l'énergie, ont été abordées et, en toile de fond, le projet de réalisation du gazoduc sous-marin Galsi devant relier directement l'Algérie à l'Italie.

Abdelghani M.
(Lire en page 3)



LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE COMPTE PORTER PLAINTE CONTRE L'IMPORTATEUR ET L'EXPORTATEUR DE LA POMME DE TERRE AVARIÉE

Le bateau canadien refoulé au port d'Alger

Le feuillet de la pomme de terre avariée en provenance du Canada et exportée vers l'Algérie, le 17 octobre dernier, connaît un nouvel épisode. Les résultats de l'enquête menée par les services phytosanitaires relevant du ministère de l'Agriculture confirment qu'il y a bien eu faux et usage de faux dans cette affaire. Les choses ont, en effet, pris une autre tournure quand les autorités algériennes ont demandé à la partie canadienne de leur délivrer les certificats phytosanitaires de la pomme de

terre en question. Une fois les documents transmis, les autorités algériennes ont constaté que les deux documents, présentés au nom de l'ACIA n'étaient pas en règle, notamment dans le deuxième certificat, le document 767, qui comportait une différence dans le tonnage de plus de 1300 tonnes par rapport à ce qui a été mentionné dans le certificat de l'importateur.

Ce qui a poussé les autorités à refouler immédiatement le Green Concordia, le bateau qui transportait la cargaison

contaminée, conformément à l'article 17 de la loi n° 87-17 du 1er août 1987 relative à la protection phytosanitaire qui stipule que "lorsque le certificat phytosanitaire fait défaut ou s'il est rempli de manière inexacte ou incomplète, ou comporte des corrections ou surcharges non authentifiées, les marchandises ou autres articles ne sont pas admis sur le territoire national".

R. Tiar
(Lire en page 4)

PRIVATISATION DU CPA

Ouverture des plis techniques à la fin du mois de novembre

Le développement et l'intégration financière maghrébine était le thème retenu par la réunion du conseil d'administration de l'Union des banques maghrébines tenue, hier à l'hôtel Aurassi, en marge du séminaire organisé par l'UBM, en partenariat avec l'Abef, sur

le développement du capital investissement au Maghreb. Le PDG du CPA et président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), M. Djellab, a axé son intervention, à l'ouverture des travaux du conseil, sur la nécessité de développer le capital investissement qui aidera à l'inté-

gration financière du Maghreb. Sur la question de la privatisation du CPA, M. Djellab a déclaré que les offres techniques et financières seront présentées avant la fin du mois en cours.

Salima Zouggar
(Lire en page 2)

L'ACCORD INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA CONSTRUCTION DU GAZODUC GALSİ
SIGNÉ HIER

L'Algérie livrera 8 milliards de m³ de gaz dès 2012

La réunion algéro-italienne de haut niveau qui s'est tenue hier, à Alghero, en Sardaigne (Italie), a été une occasion pour les deux parties d'aborder les questions bilatérales, notamment l'intensification des relations et de la coopération.

CETTE RÉUNION d'une journée, la première du genre vient en application du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé par les deux pays, lors de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président italien Carlo Azeglio Ciampi, en janvier 2003 ; elle a été coprésidée par le président de la République et le président du Conseil des ministres italiens. Des questions liées, entre autres à l'énergie ont été abordées et, en toile de fond, le projet de réalisation du gazoduc sous-marin Galsi devant relier directement l'Algérie à l'Italie. L'accord sur la construction du gazoduc Galsi devant relier l'Algérie à l'Italie a été officiellement signé hier à Alghero, en Sardaigne, en présence de Romano Prodi et du président Abdelaziz Bouteflika. L'accord a été signé par le ministre italien chargé du Développement économique Pierluigi Bersani et le ministre de l'Energie Chakib Khelil.

"Il s'agit d'un accord historique (...) dont on parlera longtemps", a commenté M. Bersani. Le gazoduc sous-marin Galsi devrait fournir 8 milliards de m³



de gaz par an à l'Italie via la Sardaigne à partir de mai 2012. Un projet ambitieux qui verra les capacités d'exportation de l'Algérie en gaz augmenter puisque les prévisions font état de 8 milliards m³ que l'Algérie vendra à l'Italie à partir de 2012. Le chef de l'Etat voit dans cet ouvrage de grande envergure un moyen de consolidation des relations bilatérales. "Cet ouvrage stratégique, qui s'ajoutera au premier gazoduc Galsi Enrico Mattei, constituera le deuxième cordon ombilical qui reliera nos deux pays et qui scellera leur communauté de destin" a tenu à souligner le président de la République dans un entretien à l'agence italienne de presse Ansa. La société Galsi, chargée de réaliser le projet, est détenue à hauteur de 36 % par la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, et les groupes

Edison (18 %), Enel et Winterhall (avec 13,5 % chacun), Hera Trading (9 %) et deux sociétés de la région Sardaigne avec 10 %. Mais la coopération entre l'Algérie et l'Italie qui est certes focalisée principalement sur le domaine énergétique sera densifiée à l'avenir. Lors de cette réunion de haut niveau, deux fortes délégations ont été également présentes. Elles concernent, côté algérien, les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Energie et des Mines, du Commerce et de l'Industrie et de la Promotion des investissements. Ces derniers ont eu avec leurs homologues italiens des entretiens bilatéraux et en plénière. L'immigration clandestine a bel et bien figuré dans l'agenda des deux délégations d'autant que l'Italie se trouve le point de chute de milliers de clandestins subsahariens

et le phénomène commence à toucher de plus en plus les pays du Nord de l'Afrique dont fait partie l'Algérie. La coopération dans ce domaine s'avère inéluctable. Le président de la République a d'ailleurs préconisé des solutions loin de toute instrumentalisation politique de cette question. L'immigration clandestine est devenue l'une des grandes préoccupations de la communauté internationale. "S'il est vrai que les raisons en sont, évidemment, connues et identifiées, les solutions envisagées sont encore loin de répondre à la complexité et à la sensibilité d'une problématique aux dimensions multiples", a affirmé le chef de l'Etat pour qui la solution à ce phénomène ne peut naturellement bénéficier d'un traitement exclusivement sécuritaire. Le

lien à établir entre émigration clandestine et développement me semble évident et il y va de notre intérêt à tous d'œuvrer ensemble pour donner à ce lien sa pleine mesure. A la faveur de la première réunion de haut niveau algéro-italienne ce sont évidemment les liens d'amitié et de coopération qui seront appelés à se resserrer davantage. L'Algérie, qui est le principal fournisseur de l'Italie en gaz, souhaite mettre à profit le tissu industriel national de l'expérience italienne, notamment dans le domaine de la PME et du BTPH. Et le président de la République n'a pas manqué à cette occasion de lancer un appel aux investisseurs italiens dont la présence en Algérie est déjà très encourageante.

Abdelghani M.

LA CONJONCTURE

de Nabil Benbachir

Des relations exemplaires

L'ALGÉRIE est devenue à la fois une puissance financière et une puissance énergétique. Il est tout à fait naturel qu'elle développe ses relations internationales et qu'elle puisse faire fructifier celles-ci à son seul avantage ; elle n'a cependant jamais abandonné la recherche d'une intégration économique régionale car celle-ci est un des fondements de sa politique extérieure. C'est ainsi qu'elle estime que nous devrions aller vers un ensemble régional qui doit se construire sur trois piliers stratégiques, à savoir la recherche de la paix dans le cadre régional plus particulièrement, et dans le cadre mondial plus généralement, la sécurité collective et enfin le co-développement.

Dans toutes ses relations abordées sur le plan économique, la diplomatie algérienne met en avant le co-développement, seul domaine qui peut réellement permettre des projets communs, le transfert de la technologie, sa maîtrise car cela créera des convergences sur la conviction que les intérêts sont communs, que la prospérité sera partagée et protégée. Il n'y a aucun complexe de part et d'autre à faire réussir les relations économiques entre l'Italie et l'Algérie, pas de sujets qui fâchent pour ce qui concerne l'histoire.

Il est évident que l'Italie a besoin de sécuriser ses approvisionnements énergétiques et il est évident, au regard de la confiance mutuelle témoignée par les deux chefs d'Etat, que l'Algérie s'engagera à les sécuriser dans le cadre d'accords qui ne manqueront pas d'être signés. Ces accords seront signés, ça c'est une certitude au regard des échanges qui ont déjà eu lieu et qui continueront à avoir lieu, car les deux pays sont des démocraties et on sait que dans ces conditions, même dans le cas d'alternance politique, il y aura la continuité des grandes politiques de l'Etat.

Le président italien est déjà venu dans notre pays en tant que représentant le plus haut de l'Union européenne, c'est à dire en quelque sorte en tant que président de cette dernière. A l'époque déjà, il avait défini les perspectives de coopération entre l'Union européenne et l'Algérie. Aujourd'hui qu'il préside aux destinées de son pays, l'Italie, il mettra en œuvre, dans une coopération bilatérale, la vision qu'il avait de la coopération.

L'Italie est assez connue pour les performances de son industrie, pour la densité de son réseau de PME/PMI, ces dernières entrant à la fois dans une stratégie industrielle et dans celle de la création d'emplois.

Il est évident que les forces armées des deux pays entreront également dans une coopération de défense, étant riverains de la méditerranée, donc voisins, avec des intérêts sécuritaires partagés, à savoir la lutte contre le terrorisme, la lutte contre le marché de la drogue et donc son passage par la méditerranée, la coopération dans le domaine de la sauvegarde suite à des catastrophes naturelles et le sauvetage en haute mer.

N.B.

LE PRÉSIDENT ALLEMAND ACHÈVE SA VISITE D'ETAT
EN ALGÉRIE

Les relations économiques renforcées

LE PRÉSIDENT de la République fédérale d'Allemagne, Horst Kohler, a achevé hier, une visite d'Etat de quatre jours en Algérie. Cette visite a été marquée par une activité très intense du président allemand qui a touché divers domaines. Concrètement, les deux pays sont désormais liés par un accord de non double imposition pour encourager les investissements allemands en Algérie. Le président allemand a affirmé que cette visite témoigne de la volonté commune de l'Algérie et de l'Allemagne de bâtir des relations exemplaires et durables, basées sur l'amitié, la considération et l'intérêt mutuel. Pour sa part, Le chef de l'Etat a rappelé, dans ce contexte, lors d'échanges de

toasts, que le processus d'approfondissement et de consolidation des relations bilatérales a été lancé lors de la visite d'Etat qu'il a effectuée en Allemagne en avril 2001, et qui a permis, a-t-il dit, "de bâtir ensemble un partenariat multiforme, qui se densifie constamment, au grand bénéfice de nos deux pays". Le président Bouteflika a appelé les opérateurs économiques des deux pays à exploiter les potentialités et les complémentarités qu'offrent les économies des deux pays, afin de développer des activités multiples et innovantes dans tous les domaines, notamment dans l'industrie, les technologies, les finances et les services. Abordant la question de la sécurité énergétique le président allemand a défendu la cause des pays en développe-

ment en soulignant que l'approvisionnement énergétique, n'est pas seulement important pour les pays industrialisés mais aussi pour les pays en voie de développement et émergents, afin de pouvoir avancer dans la croissance et créer ainsi des emplois. A cette occasion, le chef de l'Etat allemand a plaidé pour l'établissement de conditions commerciales équitables entre l'Afrique et les pays développés, en proposant, notamment, la suppression de tarifs douaniers sur les produits africains transformés. Ces conditions équitables "doivent se traduire dans les négociations commerciales en cours, afin d'aboutir à une intégration de l'Afrique à l'économie mondiale", a-t-il affirmé.

A. M.